



Appel à communications

-

Colloque international

Plurilinguisme et éducation aux langues, un pilier invisibilisé de la démocratie ?

Regards critiques et perspectives contemporaines

Les 12, 13, 14 mai 2027, Université Sorbonne Nouvelle

<https://plurilingdemo.sciencesconf.org/>

En partenariat avec l'Observatoire européen du plurilinguisme, API Education Forum et l'UFR LLD - Les nouvelles rencontres de la Sorbonne Nouvelle

Cet appel à communication s'inscrit dans le prolongement de notre expertise située en sociolinguistique et en didactique des langues. Le colloque que nous organisons a cependant pour ambition d'élargir ce dialogue à d'autres disciplines ainsi qu'à d'autres aires géographiques. Il vise à proposer un espace de réflexion et de dialogue scientifique autour du rôle du plurilinguisme et de l'éducation aux langues dans la construction et la préservation des démocraties.

« Comment conjuguer différences et démocratie ? » (Wieviorka, 2019, p. VII).

Les démocraties actuelles font face à des crises politiques et sociales alimentées par des idéologies discriminatoires et xénophobes remettant en question la légitimité de la diversité et la reconnaissance de l'autre (Piccardo, 2017 ; Dalgalian, 2017 ; Spaëth, 2010 ; Rancière, 2005)¹. Dans ce contexte où le nationalisme se banalise (Billig, 1995), ce colloque propose

¹ Pour prendre le cas de la France, la construction d'un imaginaire national (Anderson, 2002) au 19^e siècle vise à ériger un État-Nation. Un État-Nation est une notion juridique visant à lier un fonctionnement administratif à une définition identitaire. C'est-à-dire qu'un type de gouvernement et d'institutions correspond à une population supposée appartenir à un même groupe identitaire sur un territoire délimité (Rosanvallon, 1990). La consolidation de l'État-Nation français au cours du 19^e siècle s'est accompagnée de débats sur l'importance de la langue française et sur la mise en place d'un français de l'école chargé d'unifier linguistiquement le territoire (Balibar, 1985). Le 19^e siècle correspond donc à l'essor d'une idéologie monolingue, visant à imposer le paradigme "une langue = une nation". On peut donc conclure que, du moins pour la France, si le plurilinguisme est une réalité très commune dans la vie des locuteurs, la politique linguistique officielle est à tradition idéologique monolingue. Quelles sont les implications de ce paradoxe ? Le plurilinguisme est à la fois une réalité individuelle des locuteurs et une valeur à défendre. Les travaux du Conseil de l'Europe, menés avec les

d'examiner, dans une perspective critique et à la lumière des événements mondiaux récents², le rôle du plurilinguisme et de l'éducation aux langues dans la construction et la préservation des systèmes démocratiques (Dănişor, 2025 ; Diagne, 2024 ; Brudermann, Aguilar Río & Abouzaïd, 2019).

Liens et ruptures entre langues et démocratie

La démocratie est un concept polysémique, dont le sens varie selon les contextes et interprétations idéologiques auxquels il renvoie. Par exemple, pour C. Taylor (2019, 2014), elle peut être envisagée, au regard du pluralisme, comme un système de partage basé sur une forme de réciprocité à l'intérieur des sociétés. Selon cette vision, les principes d'égalité-participation et d'égalité-redistribution régissant les relations sociales reposeraient alors sur une diversité productive³, impliquant une circulation systématique des savoirs, des ressources et des services.

La reconnaissance institutionnelle de cette diversité et son inclusion dans les pratiques politiques constitueraient par ailleurs une des bases de la démocratie, un régime politique que le Conseil de l'Europe (2019) considère comme une culture qu'il est possible d'enseigner à travers une éducation plurilingue et interculturelle⁴. Dans ce cas, le plurilinguisme décrit les pratiques linguistiques de personnes capables d'utiliser plusieurs langues, registres ou variétés linguistiques (Juillard, 2007), mais pas seulement, car « la langue est au cœur de l'individu, à la fois expression personnelle – et sa voie de communication – vers l'Autre. Partant de là, la langue est pour chacun – bien davantage que son statut social, professionnel ou économique – indissociable de son être au monde, de sa personnalité » (Dalgalian, 2017, p. 83). Au-delà du fait social, le plurilinguisme est une notion politique et scientifique qui vise la promotion de la pluralité des langues (Nelde, 2004).

Représentativité des démocraties et agentivité des populations plurielles sur un territoire donné

La problématique de la reconnaissance et de la valorisation par les instances politiques de la diversité des personnes au sein des systèmes démocratiques renvoie notamment à la question de l'agentivité (Bandura, 2001) des populations minorées dans nos sociétés : locuteur·rice·s de langues menacées, groupes sociaux marginalisés pour des raisons politiques et culturelles, ressortissant·e·s étranger·ère·s, réfugié·e·s, etc. (Wei & Schnell, 2025). Elle renvoie également aux modalités de leur inclusion (qu'elle relève de l'intégration ou de l'assimilation (Schnapper, 2007) par le biais de l'enseignement et de l'apprentissage des langues, ainsi

didacticiens (pour la France D. Coste, D. Moore et G. Zarate) ont abouti à des textes outillant les enseignants de langue sur les questions plurilingues. En parallèle, le développement de la sociodidactique, notamment à Grenoble, suite aux travaux menés par L. Dabène, conduit à l'identification et la création des techniques pour exposer les enfants à la variété des langues du monde (1994).

² Tels que la banalisation des extrémismes et leur accès au pouvoir, les conflits territoriaux liés à des logiques expansionnistes ou l'affaiblissement des démocraties au profit de régimes autocratiques.

³ Productive diversity is “a system of work in which primary value is located in human skills and knowledge, work group and client relationships, and continuous organisational learning. Local and global differences are used as a productive resource, and products and services customised for niche markets” [La diversité productive est « un système de travail dans lequel la valeur première réside dans les compétences et les connaissances humaines, les relations entre les groupes de travail et les clients, ainsi que l'apprentissage organisationnel continu. Les différences locales et mondiales sont utilisées comme une ressource productive, et les produits et services sont personnalisés pour des marchés de niche ».] (Kalantzis & Cope, 2012, p. 106).

⁴ L'éducation plurilingue et interculturelle « valorise la diversité culturelle, elle valorise le respect de la différence culturelle et l'ouverture aux autres croyances, conceptions du monde et pratiques, et elle vise à développer des facultés d'analyse et d'esprit critique tout en élaborant des connaissances et une compréhension critique du monde » (Conseil de l'Europe, 2022, p. 21).

qu'aux mécanismes de hiérarchisation des capitaux linguistiques dans le « marché aux langues » (Heller 2023 [2002] ; Calvet, 2002 ; Bourdieu, 1982), où certaines langues se voient attribuer une valeur politique et économique plus élevée que d'autres.

Il convient ici de rappeler que tout acte de parole - qu'il soit produit en langue première, seconde ou étrangère - est indissociable de ses conditions d'effectuation. Un énoncé performatif, par exemple, ne peut acquérir une existence sociale que s'il est porté par l'institution qui lui confère sa légitimité ; en dehors de ce cadre, il perd sa portée sociale (Bourdieu, 1982, p. 71). De ce fait, les locuteur·rice·s de langues régionales ou étrangères voient leur pouvoir agir affaibli et se retrouvent relégué·e·s à des positions inférieures dans l'espace civique. Ainsi que le souligne S. Breidbach (2003), les droits juridiques ne peuvent être exercés que si les individus disposent des moyens nécessaires pour les revendiquer et y accéder. Par conséquent, ceux qui sont exclus du capital social, linguistique et culturel se trouvent marginalisés dans l'exercice de leurs droits : une situation qui souligne le rôle majeur de l'enseignement et de l'apprentissage des langues.

Face à ces enjeux, se pose dès lors la question de la légitimité des normes linguistiques, de leur transmission et de leurs variations - souvent ancrées dans des habitus culturels institutionnalisés - et celle, corollaire, de la marginalisation des normes issues des groupes minoritaires (Guerin, 2023 ; Costa, 2022). De tels processus idéologiques sont susceptibles de produire chez les locuteur·rice·s un sentiment d'insécurité linguistique et d'alimenter des représentations sociales discriminatoires et/ou xénophobes, participant ainsi à la reproduction des rapports de domination (Francart, 1997).

Dans ces conditions, la relation entre citoyenneté, égalité face aux droits et aux devoirs, et égalité des chances à chaque étape de la vie mérite d'être réexaminée, tant à la lumière des politiques linguistiques, éducatives et migratoires en vigueur, qu'en tenant compte des pratiques d'enseignement des langues et des cultures, qui varient également selon les contextes.

Face à cette complexité, il est important de s'intéresser aux approches didactiques et pédagogiques qui renforcent le pouvoir agir des apprenant·e·s et reconnaissent leur diversité dans l'espace civique. Parmi elles, on peut citer la didactique de l'appropriation (Castellotti, 2017), la didactique intégrée des langues (Candelier, Escudé et Manno, 2023), les éducations plurilingues (Schmor et Piccardo, 2024 ; Conseil de l'Europe, 2021), la pédagogie des multiliteracies (Cellier, 2025 ; Cope et Kalantzis, 2000), les biographies langagières (Molinié, 2016) et les approches interculturelles (Cayet, 2024). Ces dernières illustrent que, puisque langues et cultures d'enseignement peuvent devenir des obstacles à l'accès aux savoirs, des dispositifs de différenciation pédagogique et de personnalisation des apprentissages peuvent être mis en œuvre pour promouvoir une meilleure égalité des chances dans la société (David & Leconte, 2022 ; Pierozak, Debono, Feussi & Huver, 2018).

Sur cette base, en questionnant le rôle du plurilinguisme et de l'éducation aux langues dans la construction et la stabilité des démocraties, ce colloque ambitionne en définitive d'insuffler des valeurs pluralistes dans les politiques linguistiques, éducatives et migratoires, ainsi que dans les pratiques enseignantes qui en sont dépourvues, tout en revitalisant celles qui sont actuellement fragilisées par des dérives extrémistes.

Axes du colloque

Les propositions de communication devront s'inscrire dans au moins l'un des axes suivants :

- **Éducation aux langues, démocratie et inclusion.** Cet axe vise à interroger la manière dont l'enseignement et l'apprentissage des langues peuvent contribuer à l'émergence d'une société démocratique inclusive. Quelles articulations peut-on établir entre éducation aux langues, démocratie et inclusion ? En quoi les approches actuelles favorisent-elles le développement de l'agentivité des apprenants en classe et dans la société ? Comment l'enseignement des langues peut-il contribuer à la formation à la citoyenneté ? Dans quelle mesure la prise en compte du ressenti émotionnel des apprenants permet-elle de renouveler la réflexion sur le vivre-ensemble à travers les langues ?
- **Démocratie et langues minorées.** Cet axe examine les enjeux liés à la préservation et à la valorisation des langues et des populations minorées dans la pérennisation des démocraties. Dans quelles mesures ces populations, ainsi que leurs pratiques linguistiques et culturelles sont-elles représentées et incluses dans les systèmes démocratiques par les institutions politiques et selon quelles modalités ? Quels sont les obstacles à la revitalisation de leurs langues et cultures⁵ ? En quoi le ressenti des locuteurs face à des formes de domination linguistique ou de marginalisation influence-t-il leur rapport à la démocratie ? Le rôle de la transmission des langues comme vecteur de lien entre les populations minorées et les instances politiques peut alors être questionné.
- **Politique linguistique et démocratie.** Cet axe s'intéresse aux rôles actifs des politiques linguistiques et éducatives dans la constitution et la préservation des démocraties, ainsi qu'aux modalités de leur mise en œuvre. Dans quelle mesure l'éducation aux langues favorise-t-elle la participation démocratique des personnes sur un territoire donné ? Quels mécanismes permettent aux politiques linguistiques et éducatives d'influencer les dynamiques d'inclusion ou d'exclusion au sein de cadres démocratiques (Pradeau, 2025, 2021 ; OECD, 2025) ? Il s'agit enfin d'interroger dans quelle mesure les politiques linguistiques portent, explicitement ou implicitement, des valeurs démocratiques.
- **Pratiques langagières et migration.** Cet axe s'intéresse aux pratiques langagières développées dans des situations de migration volontaire ou forcée, inscrites dans des processus complexes de mondialisation, liés notamment à la (dé)colonisation, aux guerres et aux bouleversements climatiques, dans une perspective critique attentive aux rapports de pouvoir, aux inégalités linguistiques et aux conditions d'une démocratisation effective de l'éducation aux langues. Dans quelle mesure les pratiques langagières favorisent ou entravent la participation démocratique, ainsi que le pouvoir agir des personnes en situation de migration ? Quels sont les enjeux démocratiques liés à l'accès à la participation citoyenne et à la reconnaissance des répertoires plurilingues des personnes migrantes ?
- **Plurilinguisme et citoyenneté numérique.** Les démocraties peuvent être mises à l'épreuve par le manque de régulation des instances institutionnelles et par les dynamiques de déterritorialisation-reterritorialisation inhérentes au numérique (De

⁵ Problème de transmission intergénérationnelle, montée du nationalisme, etc.

Lespinois, 2017). Cet axe porte à la fois sur les tensions entre les langues dans les espaces numériques (Aguilar Río et Brudermann, 2024 ; Faucompré et Putsche, 2023) et sur la formation à la citoyenneté numérique dans le cadre de l'enseignement et de l'apprentissage des langues, envisagée selon une approche pluraliste (Ollivier & Jeanneau, 2023). Comment les idéologies individuelles et communautaires circulant dans les espaces numériques se confrontent-elles aux principes de la citoyenneté numérique, et quelles tendances en émergent ? De quelle manière ces espaces contribuent-ils à la revitalisation des langues minorées, et quelles représentations et expériences du plurilinguisme contribuent-ils à façonner ?

Bibliographie

- AGUILAR RÍO J. I., BRUDERMANN C. (2024). « Confronter les directives politiques aux pratiques linguistiques à l'œuvre dans le champ de la recherche en SHS en Europe : Analyses quantitatives ». *LEM - The LANGSCAPE Journal*, 6, 17-33.
- BANDURA A. (2001). Social cognitive theory: An agentic perspective. *Annual Review of Psychology*, 52, 1-26.
- BEACCO J.-C. (2005). *Langues et répertoire de langues : le plurilinguisme comme « manière d'être » en Europe. Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe – De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue*. Division des politiques linguistiques, Conseil de l'Europe [en ligne].
- BILLIG M. (1995). *Banal nationalism*. London, Thousand Oaks, New Delhi: Sage.
- BOURDIEU P. (1982). *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*. Paris : éditions Fayard.
- BREIDBACH S. (2003). *Le plurilinguisme, la citoyenneté démocratique en Europe et le rôle de l'anglais*. Strasbourg : Conseil de l'Europe.
- BRUDERMANN C., AGUILAR RÍO J., ABOUZAÏD M. (2019). « La notion de "communauté plurilingue urbaine" au crible de la littérature du domaine : Un état de l'art ». *The Langscape Journal*, 2, 13-37.
- CALVET L.-J. (2002). *Le marché aux langues, les effets linguistiques de la mondialisation*, Paris : éditions Plon.
- CASTELLOTTI V. (2017). *Pour une didactique de l'appropriation. Diversité, compréhension, relation*. Paris : Éditions Didier.
- CAYET A.-S. (2024). *Philosopher avec des adolescents migrants plurilingues. Un enseignement-apprentissage de la rencontre interculturelle*. Paris : éditions l'Harmattan.
- CELLIER A. (2025). *Une approche en FLE de la pédagogie des multilittératies*. Paris : éditions l'Harmattan.
- CONSEIL DE L'EUROPE. (2022). *L'importance de l'éducation plurilingue et interculturelle pour une culture de la démocratie*. Strasbourg : éditions du Conseil de l'Europe.
- CONSEIL DE L'EUROPE. (2021). *Cadre européen de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer. Volume complémentaire*. Trad. G. Breton, C. Tagliante, M. Bigot-Tessier, & R. Margonis-Pasinetti. Strasbourg : Éditions du Conseil de l'Europe.
- CONSEIL DE L'EUROPE. (2019). *Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie*. Strasbourg : éditions du Conseil de l'Europe.
- COPE B., KALANTZIS M. (eds.). (2000). *Multiliteracies. Literacies Learning and The Design of Social Futures*. Abingdon, New York: Routledge.
- COSTA J. (2022). *La Langue comme institution : Revitalisation, standardisation, régimentation. (Écosse, Occitanie)*. [Thèse de HDR]. Paris : INALCO, 2022.
- DALGALIAN G. (2017). « Langues et démocratie : un lien imprescriptible ». *Éducation et sociétés plurilingues*, 43, 83-91.
- DAVID C. & LÉCONTE A. (2022). Hétérogénéité, différenciation pédagogique et contextualisation en français langue étrangère et seconde. *Recherches et applications*, 72.

- DE LESPINOIS J. (2017). « La territorialisation du cyberspace : la fin de la mondialisation ? Prospective et stratégie ». 8(1), 47-56.
- DIAGNE S. B. (2024). *Universaliser. Pour un dialogue des cultures*. Paris : Albin Michel.
- FAUCOMPRÉ C. & PUTSCHE J. (2023). « “L’Allemagne c’est juste bien pour faire les courses, dommage qu’il y a* des Allemands là-bas” : discours de haine sur les réseaux sociaux numériques en temps de pandémie à la frontière franco-allemande ». *Synergies Europe*, 18, 259-275.
- FRANCARD M. (1997). « Insécurité linguistique ». Dans M.-L. Moreau (dir.), *Sociolinguistique. Concepts de bases*, Bruxelles : éditions Mardaga, 170-176.
- GUERIN E. (2023), La place de l’institution scolaire et de l’enseignement de la langue dans le processus de marginalisation des petits “banlieusards” ». Dans P. Salerni (dir.), *Politique de la ville et aspects linguistiques de la France multiculturelle : histoire, évolution, contradictions*, Paris : L’Harmattan, 61–80.
- HELLER M. (2023 [2002]). *Éléments d’une sociolinguistique critique*. Lyon : ENS éditions.
- JUILLARD, C. (2007). « Le plurilinguisme, objet de la sociolinguistique descriptive ». *Langage et société*, 121-122(3), 235-245. <https://doi.org/10.3917/lis.121.0235>.
- KALANTZIS M., COPE B. (2012). [2008]. *New Learning. Elements of a science of education*. Port Melbourne: Cambridge University Press.
- KHALEEFA A. (2024). *Les Langues au cœur de l’exil. Les Syriens du camp de Zaatari*. Paris: PSN.
- KHALEEFA A. (2017) « Les programmes scolaires appliqués aux réfugiés par le pays d’accueil, intérêts et répercussions : une enquête au camp de Zaatari pour les réfugiés syriens en Jordanie ». *TDFLE En ligne*, n° N° 71.
- MOLINIÉ M. (Dir.). (2016). *Accompagnement sociobiographique en contexte post-colonial : Plurilinguisme, Émancipation, Formation. Contextes et didactiques*, 8.
- NELDE, P.-H. (2004). Le nouveau plurilinguisme de l’Union Européenne et la linguistique de contact. *Revue française de linguistique appliquée*, IX(2), 31-46. <https://doi.org/10.3917/rfla.092.0031>.
- OECD (2025), *Combating Discrimination in the European Union*. Paris: OECD Publishing.
- OLLIVIER C., JEANNEAU C. (2023). *Développer citoyenneté numérique et compétences langagières*. Strasbourg : éditions du Conseil de l’Europe.
- PICCARDO E. (2017). “Plurilingualism as a Catalyst for Creativity in Superdiverse Societies: A Systemic Analysis”. *Frontiers in Psychology*, 8, [on line].
- PIEROZAK I., DEBONO M., FEUSSI V., & HUVER E. (2018). *Penser les diversités linguistiques et culturelles. Francophonies, formations à distance migrances*. Limoges : éditions Lambert Lucas.
- PRADEAU C. (2025). European Commonalities in Linguistic Integration Policies. In J. Grzega (ed.), *The Routledge Handbook of Eurolinguistics*. London: Routledge.
- PRADEAU C. (2021). *Politiques linguistiques d’immigration et didactique du français. Regards croisés sur la France, la Belgique, la Suisse et le Québec*. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle.
- RANCIÈRE J. (2005), *La Haine de la démocratie*, Paris : La Fabrique.
- SCHMOR R. & PICCARDO E. (2024). “Supporting language rights: plurilingual pedagogies as an impetus for linguistic and cultural inclusion”. *Human Rights Education Review*, 7(1), 72–102.
- SCHNAPPER D. (2007). *Qu’est-ce que l’intégration ?* Paris : éditions Folio.
- SPAËTH V. (2010). « Le français au contact des langues : présentation ». *Langue française*, 167(3), 3-12.
- TAYLOR C. (2019), [1992]. *Multiculturalisme. Différence et démocratie*. Trad. D.-A. Canal, Paris : Éditions Champs-Flammarion.
- TAYLOR C. (2014). « Vivre dans le pluralisme ». *Esprit*, (10), 22-31.
- WEI W., SCHNELLI J. (Eds.). (2025). *The Routledge Handbook of Endangered and Minority Languages (1st ed.)*. Routledge.
- WIEVIORKA M. (2019), [1992]. Cinq questions à Michel Wiewiorka. Dans C. Taylor. *Multiculturalisme. Différence et démocratie*. Paris : Éditions Champs-Flammarion.

Soumission des propositions

Formats de présentation possibles :

- Exposés individuels (20 minutes de présentation et 10 minutes de discussion) ;
- Symposiums (90 minutes) ;
- Workshop (90 minutes) ;
- Escape game (90 minutes).

Les présentations sont ouvertes aux acteurs du terrain.

Remarque : tous les formats de présentation (oral/ppt) doivent être bilingues (anglais, français ou une autre langue).

Modalités de dépôt des propositions

Les propositions sont à déposer jusqu'au 10 octobre 2026 sur l'espace *SciencesConf* du colloque : <https://plurilingdemo.sciencesconf.org/>

Elles comporteront 500 mots maximum et des références bibliographiques. Les propositions comportent deux résumés qui doivent être présentés sous un format bilingue et comprendre *a minima* l'anglais, le français et/ou l'espagnol.

Contact : amelie.cellier@sorbonne-nouvelle.fr ; jose.aguilar@sorbonne-nouvelle.fr

Publication

Une publication sera envisagée à la suite du colloque.

Calendrier

1. Lancement de l'appel à communication : mai 2026
2. Fin de l'appel à communication : 10 octobre 2026
3. Notification des résultats aux auteurs : mi-décembre 2026
4. Inscription au colloque : janvier - février 2027
5. Envoi du programme pour vérification : mars 2027
6. Envoi du programme définitif : avril 2027
7. Envoi des présentations de type PowerPoint ou autres logiciels : mai 2027
8. Colloque : 12, 13, 14 mai 2027

Informations pratiques

Université Sorbonne Nouvelle
8 avenue de Saint Mandé 75012 Paris
Train et métro : Nation (métro lignes 1, 2 6, 8 ; RER A) ou Picpus (métro ligne 6).
Bus : 325, 56, 64, 86, 29.
Tramway : T3A.

Comité d'organisation

Amélie Cellier, Université Sorbonne Nouvelle
José Aguilar Río, Université Sorbonne Nouvelle
Alice Burrows, Université Sorbonne Nouvelle
Cédric Brudermann, Conservatoire national des arts et métiers
Amal Khaleefa, Université de Jordanie

Natalia Bichurina, Université Sorbonne Nouvelle
Marylou Bouvet, Université Sorbonne Nouvelle

Comité scientifique

Yahya Al-Abdullah, EHESS
Dagmar Abendroth-Timmer, Université de Siegen
Weesam Amer, Université de Cambridge
Brahim Azaoui, Université de Montpellier
Fabrice Barthélémy, Université Sorbonne Nouvelle
Marion Bendinelli, Université Marie et Louis Pasteur
Violaine Bigot, Université Grenoble Alpes
Manon Boucharéchas, Université Grenoble Alpes
Stephan Breidbach, Université Humboldt Berlin
Lucile Cadet, CY Cergy Université
Michel Candelier, Le Mans Université
Cristelle Cavalla, Université Sorbonne Nouvelle
Jean-Louis Chiss, Université Sorbonne Nouvelle
Simon Coffey, King's College London
James Costa, Université Sorbonne Nouvelle
Esther Cyna, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, Paris Saclay
Jean-Marc Dewaele, Birkbeck College London
Sabine Doff, Université de Bremen
Morgane Dujmovic, CNRS
María González-Davis, Université Ramón Llul
Emmanuelle Guerin, Université Sorbonne Nouvelle
Christian Koch, Université Humboldt Berlin
Mickaël Idrac, Université de Liège
Fumiya Ishikawa, Université Rikkyo
Milla Luodonpää-Mani, Université de Turku
Séraphine Malan, Université Sorbonne Nouvelle
Patricia Mothes, Université Catholique de l'Ouest
Iris Padiou, Université Sorbonne Paris Nord
Kevin Petit, Université de Clermont Auvergne
Kenia Puig, Post-Primary Languages Ireland
Coraline Pradeau, Université de Rouen Normandie
Isabelle Rigoni, INSEI
Zorana Sokolovska, Université de Fribourg
Valérie Spaëth, Université Sorbonne Nouvelle
Caterina Sugañes, Université Ramón Llul
Nermina Wikström, The Swedish National Agency for Education